

Étaient Présents:

Jean Claude GAST, Claude BIHLET, Jean Pierre BOIVIN, Jean Paul AUBERT, Christian REYNAUD, Max VASELI, Gilles LOISELEUX, Marie France DURAND, Bernard MATHIEU, Jean Paul JOUVE, Patrick AUBIN, Marc MICHEL, Brigitte MONTET, Josiane GELPY, Albert MOULLET.

ABSENTS EXCUSÉS: MARTINE BARBET, MAURICE CHAUTANT, JEAN MARIE BLANCHARD, DANIEL ROBERT, STÉPHANIE BOUVIER, JEAN PIERRE TEMPLIER

ORDRE DU JOUR:

- Validation du compte rendu précédent
- Vote du budget
- Renouvellement ligne de trésorerie
- Adhésion SIEM
- Assistance aux travaux des communes
- Points divers

1 APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU

Le compte rendu du comité syndical du 12 février 2013 est validé à l'unanimité.

2 VOTE DU BUDGET

Le budget primitif 2013 est présenté dans les documents joints à la note de préparation. Les dépenses projetées dans les différentes sections pour l'année 2013 sont les suivantes :

- Dépenses de fonctionnement : 496 991,78 euros
- Dépenses d'investissement : 865 529,88 euros

Antoine GOURHAND explique plus précisément les dépenses et les recettes de fonctionnement prévues pour 2013. La participation des communautés de commune s'élève à 93 328 €, ce montant prend en compte les salaires et les charges des cinq postes, la location, l'assurance du copieur couleur, les études non suivies de travaux (DMB, Natura 2000), le bulletin d'information, la maintenance du site internet, les opérations de communication et l'intervention auprès des scolaires, les frais d'emprunt, les amortissements, et les indemnités des élus.

Antoine Gourhand commente les dépenses et les recettes.

Dépenses fonctionnement

| | | |
|-----|--|-------------------|
| 002 | Résultat d'exploitation reporté | -94 111,17 |
| 011 | Charges à caractère général | 107 730,00 |
| 012 | Charges de personnel et frais assimilés | 199 565,00 |
| 042 | Opérations d'ordre (amortissements) | 62 800,09 |
| 65 | Autres charges de gestion courante (indemnités élus) | 16 500,00 |
| 66 | Charges financières (intérêts emprunts) | 10 986,00 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 5 299,52 |
| | Dépenses fonctionnement | 496 991,78 |

Recettes fonctionnement

| | | |
|-----|--|-------------------|
| 042 | Opérations d'ordre (amortissements) | 61 904,72 |
| 70 | Ventes de produits fabriqués (cchb, st ju) | 3 000,00 |
| 74 | Subventions | 338 759,06 |
| | Comcom | 93 328,00 |
| | Recettes fonctionnement | 496 991,78 |

Max VASELI se demande pourquoi le Smigiba finance la mission des avocats alors que c'est le SIEM qui veut adhérer au Smigiba.

Carolyn VASSAS lui répond que sur les 20% d'autofinancement, 10% sont pris en charge par le Smigiba et 10% par le SIEM.

Jean Claude GAST précise que l'adhésion du siem au smigiba représente un intérêt pour le territoire.

Bernard MATHIEU fait remarquer que l'autofinancement de la mission des avocats a déjà été évoqué et voté

lors d'un précédent comité syndical .

Antoine GOURHAND présente ensuite la section d'investissement.

Dépenses investissement

| | | Total | Budget 2013 | RAR |
|-----|--------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| 040 | Amortissements | 61 904,72 | 61 904,72 | 0,00 |
| 16 | Emprunt | 161 000,00 | 161 000,00 | 0,00 |
| 20 | Immobilisations incorporelles | 80 010,91 | 0,00 | 80 010,91 |
| 21 | Immobilisations corporelles | 26 908,09 | 15 000,00 | 11 908,09 |
| 23 | Immobilisations en cours | 535 706,16 | 262 060,00 | 273 646,16 |
| | Dépenses investissement | 865 529,88 | 499 964,72 | 365 565,16 |

Recettes investissement

| | Total | Budget 2013 |
|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------|
| 001 Solde d'exécution reporté | 117 697,44 | 117 697,44 |
| 040 Amortissements | 62 800,09 | 62 800,09 |
| 10 Dotations, fond divers (fctva) | 42 200,00 | 42 200,00 |
| 13 Subventions d'investissement | 574 962,91 | 254 384,76 |
| | Comcom | 39 544,35 |
| 16 Emprunt | 161 000,00 | 161 000,00 |
| | Recettes investissement | 998 204,79 |

Jean Claude GAST informe l'assemblée que le smigiba s'est proposé d'intervenir en conseil communautaire. Carolyne VASSAS rétorque que cette démarche est proposée toutes les années.

Antoine GOURHAND énumère les comcom dans lesquelles le smigiba est intervenu ou va intervenir: cchb, ccl, ccib, ccspartneronnais.

Patrick AUBIN signale que pour sa comcom cette intervention n'est pas nécessaire et que de toute façon les comcom ne peuvent pas aller contre le budget des syndicats.

Max VASELI fait remarquer que l'intervention à la ccib est prévue après le vote du budget, et que leur cotisations ont doublé.

Carolyne VASSAS lui répond que l'année prochaine on fera les interventions plus tôt et précise que les années précédentes les participations perçues étaient inférieures à celles inscrites au contrat de rivière.

Jean Claude GAST précise que l'augmentation est en partie dûe à l'encaissement des subventions après les dépenses, aux frais bancaires qui en découlent et aux indemnités des élus qui sont justifiées.

Max VASELI veut savoir à quoi correspond l'investissement ponctuel (non solidaire).

Cyril RUHL explique que cela correspond à l'action B1.1, l'entretien des berges, ce sont des tronçons qui étaient établis dans le contrat de rivière.

Antoine GOURHAND précise que le montant de la participation est calculé en fonction du linéaire d'entretien et de la part d'autofinancement.

Marc MICHEL fait remarquer que le rattrapage des cotisations non demandées est une réalité mais que la ccib a d'autres réalités budgétaires.

Patrick AUBIN informe que la cc du dévoluy n'existe plus.

Max VASELI prévient qu'il va s'abstenir au moment de voter le budget car l'intervention du smigiba dans sa comcom n'a pas encore eu lieu.

Le budget est voté avec 3 abstentions et 12 pour.

3 RENOUELEMENT LIGNE DE TRESORERIE

La ligne de trésorerie actuelle du SMIGIBA à hauteur de 77 000€ arrive à échéance le 26 Avril 2013. La caisse d'épargne a émis une proposition à hauteur de 100 000€ pour un renouvellement de ligne au taux Eonia + 2.60%. Les frais seront sensiblement équivalents à la ligne actuelle.

Albert MOULLET veut savoir combien d'emprunt a le smigiba et leur montant

Antoine GOURHAND lui répond 125 000 € pour le prêt en cours et 161 000€ pour le nouveau.

La signature d'un contrat de ligne de trésorerie afin de permettre au SMIGIBA d'assurer ses besoins en trésorerie est votée à l'unanimité.

4 ADHESION SIEM

Lors du comité syndical du 12 février 2013, les modalités d'adhésion du SIEM au SMIGIBA ont été présentées par l'avocat travaillant sur ce dossier. Les discussions ont été engagées sur les statuts ainsi que sur la clé de répartition à mettre en place.

Le tableau joint à la convocation récapitule les différentes propositions de clé de répartition proposées sur la base des budgets de fonctionnement 2013.

Christian REYNAUD se demande quand aura lieu le débat sur la fusion.

Carolyne VASSAS lui répond que le débat se fera après l'intervention du smigiba dans les comcom.

Max VASELI se demande si, avec l'entrée du siem au smigiba il ne faudrait pas revoté les statuts.

Carolyne VASSAS explique qu'il faudra ajouter la comcom des Hautes Baronnies aux statuts ainsi que le changement de nom de la comcom du Dévoluy ce qui implique un vote pour la modification des statuts.

Jean Pierre BOIVIN se demande quel est le programme d'action pour 2013 sur la Méouge.

Carolyne VASSAS répond qu'il n'y a pas d'actions d'investissement, seulement des études engagées au fin de contrat de rivière qui doivent se terminer.

Patrick AUBIN pense qu'en mutualisant les moyens des deux structures ça coûtera moins cher.

Pour Christian REYNAUD, ça dépend de l'évolution des dépenses et des actions.

Jean Claude GAST se demande si la comptable est titulaire au siem.

Carolyne VASSAS et Max VASELI acquiescent en précisant que c'est un quart temps mais qu'il faut voir si elle souhaite rester ou non.

Albert MOULLET dit que pour limiter les coûts il ne faut pas engager de technicien supplémentaire.

Max VASELI veut savoir si le smigiba aura le temps de s'occuper des actions de la Méouge.

Carolyne VASSAS fait remarquer que les actions en cours sur le Buëch ont déjà été faites sur la Méouge (EVP, ...), pour les actions à venir, elles se feront en même temps sur les 2 territoires donc gain de temps.

Albert MOULLET propose de faire un CDD en fonction des besoins. Il fait remarquer que toutes les subventions sont en baisse il faut donc anticiper.

Carolyne VASSAS précise que le contrat de rivière se termine en 2015, mais qu'il y aura des actions au delà qui se poursuivront hors contrat découlant des études faites plus tôt comme c'est le cas pour le siem .

Jean Claude GAST informe l'assemblée que tous les postes sont subventionnés à 80%.

5 ASSISTANCE AUX TRAVAUX DES COMMUNES

Le SMIGIBA a été sollicité par la commune de Sigottier concernant son projet de travaux suite à une érosion de berge du ruisseau d'Aaron, affluent de l'Aiguebelle. Le syndicat doit se positionner sur les modalités d'interventions du SMIGIBA auprès des communes demandeuses pour la réalisation de travaux hors contrat de rivière.

Pour Bernard MATHIEU, le smigiba doit être solidaire avec les communes adhérentes et donc proposer une assistance à maîtrise d'ouvrage gratuite.

Patrick AUBIN alerte l'assemblée sur les compétences des techniciens.

Marc MICHEL pense qu'il est difficile de dire oui ou non, cela dépend de la technicité.

Jean Paul AUBERT précise qu'il faut voir en fonction de la charge de travail.

Bernard MATHIEU fait remarquer que dans le cas de Sigottier, le smigiba apportera son aide pour trouver un maître d'œuvre.

Pour Christian REYNAUD, on ouvre la porte à une fonction à laquelle on n'est pas faite.

Max VASELI veut que chaque cas soit discuté en comité syndical qui décidera si le smigiba intervient ou non.

Pour Marc MICHEL, cela dépend de l'urgence des travaux.

Jean Claude GAST propose que pour les cas urgents l'exécutif décide. Pour les autres, la décision sera prise en comité syndical.

Cyril RUHL explique alors les travaux à réaliser sur Sigottier. Le Maire de Sigottier a sollicité le SMIGIBA à l'automne 2012 afin d'assister la commune sur ce projet. Ce dernier avait déjà sollicité l'ATESAT mais les propositions techniques proposées lui ont paru trop contraignantes (nécessite la maîtrise foncière, déplacement du tracé du torrent...).

Il s'agit d'une érosion d'un mur de soutènement situé entre le torrent d'Arron (affluent de l'Aiguebelle) et la route menant à la montagne.

Il est proposé de conserver les 2 portions de mur en bon état à l'amont et à l'aval de la partie déstructurée. Les travaux consisteront à aménager des blocs d'enrochements liaisonnés en gros béton sur une

quarantaine de mètres linéaires. Le Technicien a également aperçu un seuil (petit barrage) à l'amont du tronçon concerné par les travaux. Cet ouvrage hydraulique n'a plus d'usage aujourd'hui et empêche le transit piscicole. Il est envisageable de procéder à son démantèlement dans le cadre des travaux de refection du soutènement, et dans ce cas des subventions de l'agence de l'eau pourraient être demandées.

Le SMIGIBA se porte « assistance à maîtrise d'ouvrage ». Il reste à clarifier si un marché de maîtrise d'œuvre doit être conduit ou si la commune de Sigottier porte elle-même la maîtrise d'œuvre.

Claude BILHET fait remarquer que la commune de Lus a apprécié l'aide du smigiba sur les travaux du ravin de Corps aux Morlière.

Carolyne VASSAS explique que les travaux à Sigottier nécessitent de faire des dossiers de subvention, une DIG et un dossier loi sur l'eau ce qui représente un travail important. Pour le dossier loi sur l'eau, il faudra une modélisation hydrolique que le smigiba n'est pas en mesure de faire.

Bernard MATHIEU répond alors que le smigiba aidera la commune à trouver un prestataire pour ce genre de mission.

Albert MOULLET veut savoir le temps que le smigiba a déjà passé sur ce cas.

Cyril RUHL lui répond une demie journée.

L'assemblée accepte que le smigiba vienne en aide à la commune de Sigottier.

6 POINTS DIVERS

Carolyne VASSAS fait part à l'assemblée des prochaines réunions à venir.

- Concertation Etude Volume Prélevable le 06 Mars à 14H00
- Comité de pilotage Etude Volume Prélevable le 7 Mars 9H30 à Serres.
- Comité Rivière Buëch : 12 Mars à 10H00 à Eyguians
- Plan de gestion : prochain comité de pilotage le 14 Mars 9H30 à Lagrand
- Dignes : Réunion maîtres d'ouvrage le 15 Mars 14H00 à Veynes
- Comité de rivière Méouge : le 19 Mars à 14H00 à Barret sur Méouge
- Comité de pilotage site Natura 2000 Buëch le 22 Mars à 9H30
- Comité de pilotage site Natura 2000 Manteyer le 26 mars à 9H30
- Travaux Renouée : lancement du marché le 20 Février 2013 en 3 lots. La date limite des offres est prévue le 21 Mars. Une C.A.O sera organisée le 29 Mars à 14H00 à Aspres
- Présentation des travaux réalisés à Ribiers :

A travers quelques clichés, le technicien expose étape par étape le déroulement du chantier. Il précise que la réussite de ce dernier est conditionnée par les conditions hydrologiques et notamment par les crues de fonte de neige.

La prestation technique est « rustique » et l'ensemble du linéaire n'a pu être traité avec un budget de 5 500,00 € HT. Le technicien précise qu'il serait judicieux de procéder à des plantations et à du bouturage dense sur l'intégralité de la rive droite pour optimiser les chances de réussite.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 20H00.